



CMF Rhône-Alpes

Fédération musicale
Rhône-Alpes

2026

- 1** Le mot du Président
- 2** Pratique musicale amateur en Rhône-Alpes
- 3** Composition du bureau
- 4** Composition du conseil d'administration
Composition du comité technique
- 5** Présentation de la CMF Allier (03)
- 6** Formation d'initiation à la direction d'ensembles musicaux
- 8** Formation à la direction d'ensembles instrumentaux menant au CRDSM
- 9** Examens 2025
- 10** Création 2026
- 11** Championnats et concours
- 12** Informations pratiques



« Le musicien amateur ne joue pas pour être parfait, mais pour être vrai et c'est là que commence la beauté et la magie de la musique. »

Chères musiciennes, chers musiciens,
Chères présidentes, chers présidents,
Chers partenaires et ami.e.s de la CMF Rhône-Alpes,

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que 2026 soit pour chacun d'entre vous une année riche en projets, en réussites, et surtout en émotions musicales partagées.

L'année écoulée a une fois de plus démontré la vitalité et la créativité de nos orchestres, harmonies et écoles de musique. Grâce à votre engagement, notre fédération continue de rayonner sur l'ensemble du territoire, affirmant la place essentielle de la pratique musicale amateur au cœur de la vie culturelle régionale.

Cette nouvelle année s'annonce tout aussi prometteuse. Nous aurons la joie d'accueillir de nouvelles formations au sein de notre réseau, notamment celles de la Fédération Musicale de l'Allier, dont l'arrivée renforce encore plus notre dynamique régionale. Ensemble, nous poursuivrons notre mission : accompagner, valoriser et soutenir chaque musicien, chaque ensemble et chaque initiative.

Nous continuerons également d'œuvrer pour développer nos actions de formation, encourager les projets pédagogiques innovants et favoriser les rencontres entre ensembles, véritables moments de partage et d'amitié musicale. Plus que jamais, la musique nous réunit, nous fédère et nous donne l'énergie d'aller plus loin.

Je remercie chaleureusement tous les bénévoles, chefs, musiciens, partenaires institutionnels et mécènes qui, par leur dévouement et leur confiance, contribuent chaque jour à faire vivre ce magnifique réseau.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude envers nos administrateurs et nos techniciens, dont l'engagement quotidien constitue l'un des piliers essentiels de notre fonctionnement et de notre rayonnement. Vous formez une équipe solide, efficace et profondément investie au service de la musique. Votre travail, parfois dans l'ombre, mérite d'être salué avec force.

Trouvez ici l'expression sincère de ma reconnaissance pour votre dévouement et votre professionnalisme. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre contribution essentielle à la vitalité de notre fédération régionale.

Que cette année soit porteuse d'harmonie, d'audace et de belles perspectives musicales.
Ensemble, continuons à faire vibrer notre région.

Très belle année à toutes et à tous !

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Président : Monsieur Christophe MORIZOT

10-12 Avenue de la Marne
92 120 MONTROUGE
01 55 58 22 82

cmf@cmf-musique.org
cmf.opentalent.fr

CMF RHONE-ALPES

Président : Monsieur Alex ROSIER

235 rue Vendôme
69 003 LYON
04 78 95 08 96

cmfrhonealpes@gmail.com
fmra.opentalent.fr

01

CMF AIN

83 structures
Président : M. Patrice MORANDAS

Cité administrative
Place de la Résistance
01 340 Montrevel-en-Bresse
04 74 25 66 12
direction@fma01.fr
fed.musicale.ain.opentalent.fr

03

CMF ALLIER

35 structures
Président : M. David MALVEJAC

18 rue Croix des Rameaux
03 800 Gannat
udsma@hotmail.fr
udsma.opentalent.fr

07

CMF ARDÈCHE

22 structures
Président : M. Alex ROSIER

512 quai Jules Roche
07 340 Serrières
06 60 07 05 69
alexrosier07@gmail.com
cmfardèche.opentalent.fr

26

GROUPE INDIVIDUELS CMF RHÔNE-ALPES

Drôme

23 structures

42

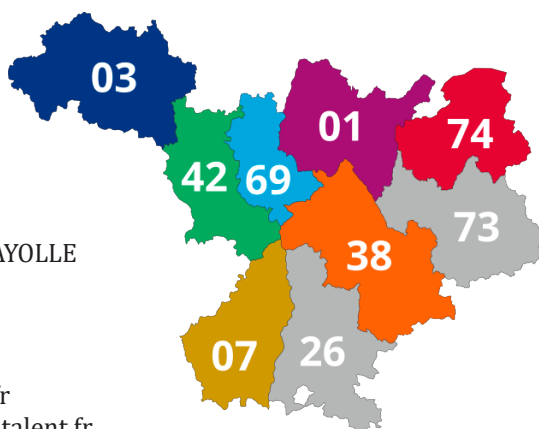
CMF LOIRE

82 structures
Président : M. Daniel FAYOLLE
33 rue Charles Floquet
42 000 Saint-Etienne
04 77 37 63 30
fedemusic42@orange.fr
fedemusicaireloire.opentalent.fr

69

CMF RHÔNE-GRAND LYON

132 structures
Président : M. Yves FEDY
235 rue Vendôme
69 003 Lyon
04 78 95 08 96
cmfrgl@orange.fr
cmfrgl.opentalent.fr



38

CMF ISÈRE

49 structures
Président : M. Thierry ROCHA
14 rue du Grand Veymont
38 600 Fontaine
06 13 55 89 55
administration@cmf-isere.fr
fsmdisere.opentalent.fr

73

GROUPE INDIVIDUELS CMF RHÔNE-ALPES

Savoie

15 structures

74

CMF HAUTE-SAVOIE

109 structures
Président : M. Cyrille BOURGEON
13 avenue Jules Ferry
74 200 Thonon-les-Bains
04 50 73 40 93
ufmhs@orange.fr
ufm74.opentalent.fr

Faucigny

fmfaucigny@orange.fr

Chablais

fmchablais@gmail.com

Genevois

federationmusicaledugenevois@gmail.com

Batteries Fanfares

bondaz.dominique@wanadoo.fr

LES ACTIONS MENÉES EN RHÔNE-ALPES EN 2026

- FORMATION D'INITIATION À LA DIRECTION D'ENSEMBLES MUSICAUX
Voir le détail page 7
- FORMATION À LA DIRECTION D'ENSEMBLES INSTRUMENTAUX MENANT AU CRDSM
2 formateurs : Fabrice Kastel et Claude Kesmaecker
5 sessions : de janvier à septembre 2026 (voir le détail page 8)
- CRDSM 2026
Dates et lieux communiqués ultérieurement par la CMF.
- DIONYSIES # 1
1ère édition du Festival de Batteries Fanfares Dionysies : le 1er février 2026 à Quincieux

COMPOSITION DU BUREAU

Président

Monsieur Alex ROSIER
Président de CMF Ardèche

Président adjoint

Monsieur Yves FEDY
Président de CMF Rhône - Grand Lyon

Trésorier Général

Monsieur Jean-Marc ROZIER
Groupe individuels Drôme

Secrétaire général

Monsieur Patrice MORANDAS
Président CMF Ain

Secrétaire adjoint

Monsieur Eric TAUVRON
Vice-président CMF Rhône-Grand Lyon

1^{er} vice-président

Monsieur Daniel FAYOLLE
Président de CMF Loire

2^e vice-président

Monsieur Cyrille BOURGEON
Président de CMF Haute-Savoie

3^e vice-président

Monsieur Thierry ROCHA
Président de CMF Isère

4^e vice-présidente

Madame Colette BELLATON
Vice-présidente CMF Ain



Concert de clôture de l'AG CMF RA (5 avril 2025) à La Côte-Saint-André (38) - Harmonie d'Eybens

Membres d'honneur

Monsieur Robert COMBAZ
Président d'honneur

Monsieur Marcel CATTANEO

Monsieur Raymond BLONDAZ

Monsieur Mario ANTONIAZZI

Monsieur Claude LEOS

Mandataire d'intermédiaire
en assurance (MIA)

Monsieur Marc RIBOULET

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ain (01)

Monsieur Patrice MORANDAS
Madame Colette BELLATON
Madame Pascale DE LEMOS

Ardèche (07)

Monsieur Alex ROSIER

Isère (38)

Monsieur Thierry ROCHA
Monsieur Jean-François JOUVE

Rhône - Grand Lyon (69)

Monsieur Yves FEDY
Monsieur Jean-Pierre PRAJOUX
Monsieur Eric TAUVRON
Monsieur Michel MAROTTE

Allier (03)

Monsieur David MALJEVAC
Madame Sophie GAY

Groupe Individuels
CMF Rhône-Alpes (Drôme - 26)

Monsieur Jean-Marc ROZIER

Loire (42)

Monsieur Daniel FAYOLLE
Madame Véronique PLA
Monsieur Jean-Paul CROUZET

Groupe Individuels
CMF Rhône-Alpes (Savoie - 73)

Haute-Savoie (74)

Monsieur Gabriel D'AMICO
Monsieur Cyrille BOURGEON

COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE

Ain

Monsieur Yves BOUILLOT
Madame Pascale DE LEMOS

Ardèche

Monsieur Florent POMMARET

Isère

Monsieur Thierry ROCHA

Loire

Madame Laurence PAYET
Monsieur Eric VARION

Rhône - Grand Lyon

Monsieur Jean-Pierre PRAJOUX
Monsieur Pierre-Adrien THEO

L'UDSMA (Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier – CMF 03) compte 32 sociétés adhérentes représentant environ 1 600 musiciens dont 400 élèves d'écoles de musique.

Parmi ses adhérents, la fédération de l'Allier compte : 11 écoles de musiques, 1 chorale, 1 ensemble d'accordéons, 1 association qui regroupe trois sections (un orchestre d'harmonie, une chorale et une troupe de théâtre). Les autres adhérents sont des fanfares, orchestres d'harmonie ou bandas.

L'action principale de l'UDSMA concerne la formation des musiciens et la transmission du savoir.

Au début de son existence (fin des années 70), l'UDSMA participait à la création des référentiels de formation des jeunes musiciens, à la tenue des examens au cours de l'année scolaire dans les différentes sociétés musicales.

La forte professionnalisation de l'enseignement musical, l'intégration constante de l'enseignement au sein des collectivités territoriales ont conduit l'UDSMA à orienter son action vers l'initiation de la pratique collective.

En effet, au-delà de la formation musicale et la pratique instrumentale, les sociétés musicales ont besoin d'intégrer des jeunes musiciens aguerris à la pratique collective.

En ce sens, depuis maintenant bientôt 40 ans, l'UDSMA propose les actions suivantes :

- Un stage d'initiation et de perfectionnement à la pratique collective en orchestre d'harmonie. Ce stage qui regroupe plus de 80 musiciens s'adresse aux jeunes musiciens âgés de 8 à 16 ans. Sur une semaine, deux orchestres par niveau de pratique sont constitués et le travail permet de déboucher sur un concert valorisant le travail fourni. Ce stage est encadré par une équipe de 7 professeurs diplômés (par classe d'instrument) et d'une directrice musicale dirigeant les deux orchestres.
- Le financement d'un orchestre départemental des jeunes de l'Allier : cet orchestre, vitrine des meilleurs jeunes musiciens du département se retrouve en début de cycle au cours d'un stage de 4 jours. Cet orchestre regroupe, en 2025, plus de 55 jeunes musiciens et le niveau atteint est aujourd'hui l'un des meilleurs du département, cherchant sans cesse des œuvres nouvelles et des défis nouveaux : en 2025, l'UDSMA a commandé une œuvre auprès de Thierry Deleruyelle. Cette œuvre, « *Pagoda* », raconte en musique l'histoire d'un village de l'Allier, Noyant-d'Allier, qui a accueilli des migrants sud-asiatiques (Cambodge) à la fin de la guerre d'Indochine. Cette œuvre sera jouée pour la première fois en public le dimanche 22 février 2026 au Mayet-de-Montagne à l'occasion des 40 ans de l'Orchestre Départemental.
- Depuis 12 ans maintenant, l'action s'est aussi dirigée vers la pratique du chant choral avec la création de deux ensembles vocaux : le chœur départemental ouvert à tous les pratiquants et Vocalia, chœur plus sélectif permettant aux choristes plus aguerris de développer leur pratique. Suite au Covid et à la diminution des effectifs du chœur départemental, cet ensemble est en sommeil et a été remplacé par des week-end de découverte du chant choral (3 ou 4 week-ends à thème dans l'année).
- En 2023 et 2025, des stages de 3 jours ont été mis en place pour l'initiation à la direction d'orchestre. Animés par les directeurs musicaux de l'UDSMA (Arnaud Falipou et Séverine Valleix).

Le projet associatif de l'UDSMA est donc de favoriser la formation des jeunes musiciens à la pratique instrumentale ou vocale en groupe afin de fournir les rangs des sociétés musicales adhérentes.

Chaque année, en marge de son Assemblée Générale, l'UDSMA organise la Journée Départementale du Musicien Amateur (JDMA), l'occasion de monter un orchestre éphémère de 130 musiciens de tout le département et de faire un concert avec une première partie assurée par l'orchestre départemental.

Le Conseil d'Administration de l'UDSMA, dont la présidence est assurée depuis juin 2020 par David MALJEVAC, compte 11 membres. Il est appuyé par le directeur musical et le directeur de stage dans la construction de ses actions.



4 mai 2025 : orchestre départemental sous la direction de Séverine Valleix.

Concert des 140 ans de l'Indépendante de Saint-Germain-des-Fossés, salle Fernand Raynaud.

Notre projet consiste à harmoniser les formations d'initiation à la direction proposées par les fédérations départementales afin de préparer les candidats à la formation à la direction d'ensembles instrumentaux proposée par la CMF Rhône-Alpes.

Cette formation est très peu dispensée dans les conservatoires. Les besoins sont donc immenses pour répondre à la demande des sociétés musicales d'avoir à leur disposition des chefs bien formés.

La CMF Rhône-Alpes, en partenariat avec la Confédération Musicale de France, forme depuis longtemps les candidats au CRDSM (Certificat Régional d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales), reconnu sur le plan régional, et au DADSM (Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales), diplôme de valeur nationale.

Période, durée, modalité : 36h en présentiel (6 journées) en deux parties :

Partie 1 : (24h) organisées dans les fédérations CMF de l'Ain, Drôme/Ardèche, Loire et Rhône.

Le stagiaire choisi son lieu de formation lors de son inscription.

Calendrier	Dates	Lieux	Formateurs
CMF 01	Samedi 17.01.26 Dimanche 18.01.26 Samedi 21.03.26 Dimanche 22.03.26 Dimanche 26.04.26	Conservatoire de Bourg-en-Bresse Conservatoire de Bourg-en-Bresse Conservatoire de Bourg-en-Bresse Conservatoire de Bourg-en-Bresse Jujurieux	Yves BOUILLOT
CMF 07/26	Samedi 10.01.26 Samedi 31.01.26 Samedi 07.03.26 Samedi 28.03.26	Conservatoire de Valence	Florent POMMARET
CMF 42	Dimanche 11.01.26 Samedi 14.03.26 Dimanche 29.03.26 Dimanche 19.04.26	Harmonie de Terrenoire à Saint-Etienne	Eric VARION Laurence PAYET
CMF 69	Dimanche 18.01.26 Dimanche 01.02.26 Dimanche 15.03.26 Dimanche 26.04.26	Ecole de musique, Quincieux EM et OH La Glaneuse, Bron Maison de la musique, Neuville-sur-Saône Maison de la Musique, Amplepuis	Pierre-Adrien THÉO

Partie 2 : 2 journées (12h), un week-end regroupant tous les stagiaires (Ain, Drôme/Ardèche, Loire et Rhône).

Ce week-end aura lieu les 2 et 3 mai 2026 dans la Loire, au sein des locaux de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Just-Saint-Rambert (1 chemin de la Tour, 42 170 St Just St Rambert).

Ces journées sont suivies par Jean-Pierre Prajoux et Yves Bouillot, formateurs régionaux, qui s'assurent du respect du cahier des charges de la formation. Ils apportent assistance aux formateurs départementaux et veillent à la cohérence régionale de la formation.

Profils stagiaires : Toutes personnes désireuses de découvrir la direction d'ensembles instrumentaux.

Pré-requis : Niveau minimum de fin de deuxième cycle en formation musicale (brevet d'étude musicale) ou équivalent (cf. fiche de synthèse des acquis FM de la CMF).

Ensembles supports : Ensembles à nomenclatures et niveaux variés dans la mesure du possible (Orchestres d'harmonie, orchestres symphoniques, Brassband, ensemble à géométrie variable).

Objectifs de formation :

- Acquisitions des rudiments techniques de la direction d'ensembles instrumentaux ;
- Acquérir les fondamentaux de l'analyse et compréhension de la partition ;
- Développer la culture de répertoire ;
- Acquérir des notions de pédagogie ;
- Sensibilisation à la notion de gestion de groupe ;

Suivi des stagiaires : Transmission des offres de formation aux stagiaires afin qu'ils puissent continuer à développer leurs compétences (stages, formation au CRDSM, DADSM, Master-class, tutorat, etc.).

Moyens pédagogiques : cours théoriques, échanges entre pairs, mise en pratique avec ensemble support.

Compétences visées

Techniques	Théoriques
- Maîtriser les gestes de battues fondamentaux (battues à 2,3,4 temps), - Avoir une pulsation stable, - Aborder l'indépendance des mains (pour les départs, gestion différenciée m.g / m.d), - Avoir un geste de levée précis et souple, - Être en capacité de donner un départ et d'arrêter le son (points d'orgue, d'arrêt, respirations, etc).	- Connaissances organologiques rudimentaires, - Connaissance des moyens de transmission d'une idée musicale, - Connaissance des ressources pour la recherche de répertoire, - Acquérir une méthode de travail des conducteurs, - Connaissance des nomenclatures, - Lecture des instruments transpositeurs.

Modalités d'évaluation : Bilan et perspectives, auto-évaluation et évaluation entre pairs en fin de formation. L'intervenant rédigera un rapport écrit d'évaluation.



RÉPARATION ET ENTRETIEN
D'INSTRUMENTS À VENT

ACCESSOIRES POUR INSTRUMENTS
À VENT ET PERCUSSION

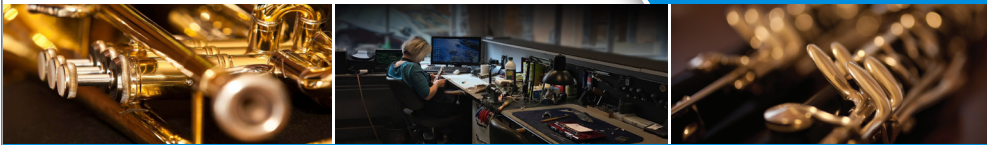
INSTRUMENTS NEUFS :
BOIS, CUIVRE ET PERCUSSION

INSTRUMENTS D'OCCASIONS
(TOUS PRÉALABLEMENT CONTRÔLÉS)

LOCATION :
PARC D'INSTRUMENTS DÉDIÉ

DÉPÔT-VENTE

ATELIERS ENTRETIEN
(DÉPLACEMENTS POSSIBLE)



HORAIRES EN NON STOP | DU MARDI AU VENDREDI DE 10H00 À 18H00 | SAMEDI DE 10H30 À 16H30

10 PLACE SAINT PAUL - 69005 LYON | 06 98 04 32 14 | CONTACT@ROSIERMUSIQUE.COM |  

WWW.ROSIERMUSIQUE.COM

Cette formation est encadrée par deux chefs éminents : Claude Kesmaecker et Fabrice Kastel.

Ce travail avec ces deux chefs renommés est bénéfique bien sûr pour les stagiaires, mais les musiciens des orchestres profitent, eux aussi, de leur enseignement et en retirent de la satisfaction.

Pour préparer le DADSM et le CRDSM, la CMF Rhône-Alpes, dans le cadre de sa politique de formation et en partenariat avec la Confédération Musicale de France, a mis en place depuis 2006 une formation à la direction d'harmonie destinée aux personnes :

- Ayant en charge la direction d'un ensemble,
- Désirant se perfectionner,
- Souhaitant préparer l'un de ces deux diplômes.

Les candidats doivent avoir un niveau de **cycle 3**.

Après une évaluation lors de la première session, la CMF Rhône-Alpes pourra aider le stagiaire à se rapprocher d'un établissement spécialisé.

Cette formation s'adresse aux adhérents à la CMF Rhône-Alpes mais également à toute personne non adhérente.

L'année 2026 sera l'année du CRDSM

Au programme de la formation :

Direction d'orchestre, culture musicale, instrumentation et orchestration.

Le travail d'orchestre s'appuiera sur les œuvres suivantes :

Il Caravaggio de Antonio Rossi (Editions Scomegna)

Satierf Odraci de Nuno Osorio (Editions Molenaar)

Agodjie de Nadège Desbizet-Engel (commande de création pour le CRDSM 2026, voir page 10)

A partir de 2026, une épreuve supplémentaire a été intégrée au CRDSM.

Intitulée "Projet associatif, artistique et culturel", cette nouvelle épreuve se fera par visioconférence (sur 12 heures en totalité).

Elle permettra au stagiaire d'appréhender la méthodologie de projet, de le sensibiliser à la réglementation juridique liée aux projets artistiques et d'acquérir des notions de médiation culturelle. Appréhension de la méthodologie de projet.

Dates et lieux des sessions de formation

Session 1 : 23, 24, 25 janvier 2026 - Formateur : Claude Kesmaecker - Tain l'Hermitage (26)

Session 2 : 27, 28 février et 1er mars 2026 - Formateur : Fabrice Kastel - Faverges-Seythenex (74)

Session 3 : 13, 14, 15 mars 2026 - Formateur : Claude Kesmaecker - La Roche-sur-Foron (74)

Session 4 : 24, 25, 26 avril 2026 - Formateur : Fabrice Kastel - Evian les Bains (74)

Session 5 : 25, 26, 27 sept. 2026 - Formateurs : C. Kesmaecker et F. Kastel - Tain l'Hermitage (26)

Les horaires : Du vendredi 14 h au dimanche 17 h.

Les horaires seront précisés en fonction de la disponibilité de l'orchestre.

DADSM, Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales

Créé en 1985 en accord avec le Ministère de la Culture et de la Communication, le DADSM est un diplôme national qui marque une haute qualification pour des chefs qui s'engagent dans la direction d'ensembles musicaux en amateur et permet de valoriser leur pratique.

Il atteste des compétences techniques, théoriques et pratiques nécessaires à la fois à la direction musicale et à la direction de projets artistiques et culturels.

Ce diplôme est organisé sur le plan national tous les deux ans, en alternance avec un niveau intermédiaire, le CRDSM (Certificat Régional de Direction des Sociétés Musicales).

1 lauréat Rhône-Alpes a obtenu le DADSM en 2025 :

Nicolas Riveill-Reydet



Né en 1997, Nicolas Riveill-Reydet débute le saxophone classique à 11 ans avec Jean-Michel Soudan à Ugine (Savoie). En parallèle, il découvre la scène et les musiques actuelles amplifiées avec Daniel Cerruti. Il entre en 2015 dans la classe de saxophone de Fabrizio Mancuso au Conservatoire à Rayonnement Régional d'Annecy. Très tôt intéressé par la composition, l'analyse et l'orchestration, ces années lui permettent aussi de développer cette facette complémentaire dans différentes esthétiques. Il obtient le Diplôme d'Etudes Musicales mention Très Bien à Grenoble en 2019.

Depuis, il alterne entre projets solos au saxophone, de musique de chambre ou en orchestre.

Attaché à l'orchestre d'harmonie et à la pratique amateur locale dont il est issu, il est chef d'orchestre et compositeur. Depuis 2023, il développe ses propres pièces pour orchestre d'harmonie à la croisée de diverses influences - de *Mont-Blanc* s'inscrivant dans le répertoire pour harmonie (pièce créée par l'Harmonie de Saint-Gervais en avril 2025) à *Stockholm* aux sonorités popsuédoises, au gré des envies et des commandes.

En mars 2025 il dirige et crée sa composition *Au dernier crépuscule* avec l'Orchestre d'Harmonie de Megève, disponible aux éditions Martin Musique.



Nadège DESBIZET-ENGEL

Toujours enthousiaste à l'idée d'élargir ses horizons, Nadège Desbizet-Engel peut être qualifiée de "multimusicienne". À l'origine violoniste, pianiste et percussionniste, elle se tourne vers des études en écriture au CNSMDP où elle obtient le Master, puis en direction d'orchestre avec un DEEI au CRR de Poitiers et plusieurs stages tel que celui de la CMF Rhône-Alpes, où elle a l'opportunité de travailler avec Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL, et à l'issue duquel elle obtient le CRDSM.

En parallèle, sa curiosité l'amène à découvrir des univers musicaux différents comme celui de la musique traditionnelle, où elle apprend à jouer de la nyckelharpa et du gamelan, et celui de la musique de film, qui lui a valu en avril 2023 une place de finaliste au Concours de Musique de Film de Montréal.

Depuis 2008 elle a enseigné la formation musicale et l'écriture dans diverses structures allant de l'école de musique à l'établissement supérieur, dernièrement l'écriture au CRR et à la HEAR de Strasbourg, et se consacre désormais entièrement à la direction, avec le chœur Fémin'Accord (Vallon-en-Sully) et les orchestres d'harmonie d'Amplepuis, Aubière et Clermont-Ferrand, dont elle est actuellement la directrice musicale.

Présentation de l'oeuvre "Agodjie"

Cette œuvre est un hommage aux Agodjie, un corps d'élite exclusivement féminin qui a marqué l'Histoire du Bénin, et que les troupes coloniales françaises, qui les ont affrontées entre 1890 et 1894, ont surnommées les Amazones du Dahomey. Dans le royaume du Dahomey (actuel Bénin), alors l'un des royaumes les plus puissants de l'Afrique de l'Ouest, la fin du XVI^{ème} siècle voit arriver une naissance royale peu commune : le roi Houegbadja devient père de jumeaux, un garçon qui lui succèdera, Akaba, et une fille, Tasi Hangbè, à laquelle j'ai dédié la première des trois parties de la composition.

Dans la tradition, on règne certes de père en fils, mais on considère également que les jumeaux sont deux facettes d'une même pièce, et lorsque l'un décède, l'autre prend sa place. Or en 1708 Akaba meurt lors d'une bataille importante. Sa sœur, avec qui ils se ressemblent parfaitement, prend sa place au combat, en se faisant passer pour lui dans un premier temps (pour ne pas démoraliser les troupes), et remporte la victoire, conquérant ainsi leur ennemi le royaume de Wémè. À son retour, elle règne pleinement en tant que la reine Tasi Hangbè, dans un royaume où elle donne aux femmes la possibilité d'exercer des métiers qui ne leur étaient jusqu'alors pas « autorisés », comme tisserande, combattante, ou forge-ronne. Elle crée également sa garde royale, constituée de soldates appelées « minons » qui, de règne en règne, deviendra un véritable et très redouté corps de l'armée dahoméenne, les Agodjie.

L'Histoire des Agodjie et de Tasi Hangbè est très liée à celle de la musique béninoise : en effet cette puissante reine était réputée depuis l'enfance pour être douée en musique, ce qui lui a valu son surnom de « Hangbè » signifiant littéralement « la voix de la chanson » en langue fon. Elle est à l'origine de l'emploi d'un instrument appelé gon pour rendre hommage aux royautés, et son symbole royal était un tam-tam avec deux baguettes pour montrer sa spécificité dans l'art musical. Elle a également instauré la pratique musicale comme lien entre les habitants du palais, et a repris le fameux rythme du Houngan, joué lors des sorties royales, pour les énergiques danses des Agodjie avant d'aller au combat. Tasi Hangbè a en fait posé les bases d'une véritable culture fon, perdurant dans la musique traditionnelle béninoise jusqu'à aujourd'hui.

Ce sont ces éléments historiques et musicaux qui ont été mon matériau pour composer, ainsi que des thèmes chantés par les Agodjie et la reine Hangbè. Si le pentatonique est ici à l'honneur, le rythme est incontestablement roi : en plus de leur lien avec cette page de l'Histoire béninoise, les rythmes traditionnels du Houngan, du Zinli et de l'Agbadja m'ont fascinée par leur richesse, leur complexité et leur ambiguïté métrique, et j'ai eu grand plaisir à m'en inspirer également.

**21^e Championnat National
de BRASS BAND**

L'événement musical unique de cuivres et percussions



28 FÉVRIER & 1^{ER} MARS 2026

📍 **Forges-les-Eaux (76) • L'Espace de Forges**

 **CONFÉDÉRATION
MUSICALE DE FRANCE**

**Union Départementale des Sociétés
Musicales de Seine-Maritime**

 **SEINE
MARITIME**  **HAUTE
NORMANDIE**

Les concours nationaux en région agréés CMF 2026 :

- Concours organisé par l'**Harmonie Municipale de Mâcon** : Mâcon (71) le dimanche 10 mai
- Concours organisé par la **CMF Hauts de France** : Grande-Synthe (59) le dimanche 17 mai
- Concours organisé par la **Fédération Musicale de Bretagne** : Saint-Brieuc (22) le dimanche 31 mai
- Concours organisé par la **CMF Moselle et l'Harmonie de Montigny-Lès-Metz** (57): le samedi 30 et dimanche 31 mai



Vous souhaitez participer à un concours ?

Merci de prendre connaissance des œuvres imposées pour la saison 2026 sur le site de la CMF (pratique collective d'ensembles musicaux).

- **Permanence du secrétariat de la CMF Rhône-Alpes**

Le lundi de 9h00 à 17h30

CMF Rhône-Alpes

235 rue Vendôme

69 003 LYON

04 78 95 08 96

Mail : cmfrhonealpes@gmail.com

Site : <https://fmra.opentalent.fr>

Secrétaire administrative : Madame Juliette DORLÉANS

En cas d'absence appeler Monsieur Alex ROSIER / 06 60 07 05 69

- **Cotisations 2026**

CMF

- par structure adhérente fixe : 53.00 €

- par musicien : 3.50 €

- par élève : 0.65 €

L'adhésion CMF comprend l'abonnement automatique au magazine par internet.

CMF Rhône-Alpes

- par structure adhérente : 23.00 €

- **Congrès 2026**

CMF : à Béziers (34) les 23, 24 et 25 avril 2026

CMF Rhône-Alpes : à Le Chambon-Feugerolles (42) le samedi 18 avril 2026

- **CMF Réseau**

CMF Réseau vous permet d'optimiser le temps administratif de vos bénévoles ou salariés puisque vous pouvez gérer vos membres et vos contacts, créer et suivre votre agenda, gérer votre matériel et vos partitions, consulter vos statistiques et conserver l'historique de votre structure.

CMF réseau vous permet d'améliorer la communication de votre structure puisque vous pouvez créer votre site web en quelques clics et bénéficier d'une meilleure visibilité grâce au portail opentalent.fr

CMF réseau vous permet d'intégrer un réseau national puisqu'il met en réseau près de 4 500 structures réparties dans toute la France, soit plus de 300 000 passionnés par la musique et les arts vivants.

Correspondant CMF Réseau pour CMF Rhône-Alpes : eric.tauvron@wanadoo.fr

CMF RHÔNE ALPES
ET
● L'ENSEMBLE MUSICAL
DE QUINCIEUX ●
Présentent



Entrée Libre

LES DIONYSIES

Espace Maurice Plaisantin - Quincieux (69)

Avec

La Batterie-Fanfare de Annonay (07)

La Batterie-Fanfare de l'Isère

La Batterie-Fanfare de Haute-Savoie



MÉTROPOLE
GRAND LYON



mf RHONE
ALPES

mf RHONE-
GRAND LYON



Soutenu par :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



AIN



ALLIER



ARDECHE



INDIVIDUELS
RHONE-ALPES



ISERE



LOIRE



RHONE-
GRAND LYON



HAUTE-
SAVOIE